



# DELIBERATION

SEANCE DU COLLEGE DU 13 DECEMBRE 2021

## DELIBERATION N° 2021-6-02

### Président

Thierry COULHON

### Présents :

Jean-Luc ADAM  
Michel BIDOIT  
Valérie BOTTA-GENOULAZ  
Sylvie BRAU-NOGUE  
Hélène BURLET  
Stéphane DALMAS  
Sylvain FERREZ  
Manuelle FRANCK  
Cristina GHITULICA  
Philippe GILLET  
Caroline GRUSON  
René GUINEBRETIERE  
Ronny HEINTZE  
Paul INDELICATO  
Isabelle OSWALD  
Aurélien PERRIER-PINEAU  
Benjamin PEUTEVYNCK  
Marine RIBALS  
Didier ROUX  
Jean-Claude SIRARD  
Cathie VIX

### Excusés :

Yann ALGAN  
Geneviève ALMOUZI  
Guisepina GIGLIA-MARI  
Pierre HENRIET  
Sonia DE LA PROVÔTE  
Nathalie VERGNOLLE

Le collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

**Vu** la Loi organique n° 2017-54 du 20 janvier 2017 relative aux autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes ;

**Vu** la Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

**Vu** la Loi n°2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes ;

**Vu** la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

**Vu** le Code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3, L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

**Vu** le Décret n° 2014-1365 du 14 novembre 2014 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

**Vu** le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

**Vu** le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination au collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

---

Après en avoir délibéré,

### DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Le compte-rendu de la séance du lundi 2 novembre 2021 est approuvé par 16 voix pour et 6 abstentions.

Le président du Hcéres

Thierry Coulhon